



SECTION
DES
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 au CTL du 27 Novembre 2017

Monsieur le Président,

Il est des révolutions dont les fonctionnaires se passeraient bien.

La DGFIP, au fil des réformes Jupitériennes va cesser de tourner tant elle se délite au fil des restructurations et du soit disant progrès numérique.

Il est des évolutions dont le citoyen lambda se passerait bien. Moins de service public de proximité et quand il y en a un, pas de chance, il est fermé pour cause de réduction d'effectifs et le plus proche à 40 km est une caisse sans numéraire !

Dernier recours l'appel au CPS pour un problème de mensualisation. Tapez la touche 1 puis 2 puis 3 et 4 pour s'entendre dire « tous nos correspondants sont occupés, veuillez rappeler ultérieurement ».....il y a du progrès, le public s'est désormais aligné sur le privé !

Au final, le contribuable rédige une lettre dûment affranchie et la poste....dans le plus proche bureau de poste s'il en existe un encore. Vous avez dit progrès numérique ?

Force est de constater que l'égalité de traitement du citoyen s'arrête aux bornes de l'internet.

Peut être qu'un jour le droit d'accès à internet sera reconnu comme un droit fondamental.

Pour en revenir à l'ordre du jour et plus précisément aux restructurations.

Permettez-nous M le Président de douter de la pérennité des nouvelles structures au-delà de 2020(Thèze/Garlin et Arzacq; Salies/Sauveterre/ Navarrenx; Ustarritz/Hasparren). Nous pouvons, dès lors, comprendre la réticence de certains élus à effectuer les travaux de rénovation nécessaires à l'accueil de nos collègues. Pour autant, nous sommes également soucieux des desiderata ainsi que du sort de ces derniers.

Arzacq recevra-t-il les effectifs prévus au tagerfip ? Aux dernières nouvelles nos collègues de Salies/Sauveterre non désireux d'aller à Navarrenx pour cause de changement de RAN iront bien finalement à Sauveterre.

Quel est le sort réservé aux Chefs de Poste de Thèze, Garlin et Navarrenx entre le 01-01-2018 et le 01-09-2018?

La Trésorerie d'Anglet recevra-t-elle les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de la mission amendes. Actuellement, ces agents qui travaillent à la TPM de Bayonne sont chevronnés, la mission amendes ne s'improvise pas. Qui plus est, un départ à la retraite est prévu.

Face à un EPCI mastodonte la TPM de Bayonne est en souffrance, ce n'est que la résultante d'une inadéquation des moyens humains face à la charge de travail reçue et prochainement transférable.

Il en va également d'autres postes source qui devront effectuer les transferts et fusions dans des conditions optimales sauf à accentuer le travail des postes dits « récepteurs ». A titre d'exemple Hasparren (fusion avec Ustarritz, transfert de l'eau et l'assainissement de Ustarritz et Hasparren vers la TPM de Bayonne plus le transfert de l'impôt d'Ustarritz vers le Sip d'Anglet). En conséquence, avez-vous prévu des renforts spécifiques pour tous ces postes compte tenu des dates (vacances de Noël)?

Nous tenons également à vous signaler les difficultés que rencontrent les Trésoreries de Saint

Jean de Luz et Hendaye. Les départs à la retraite vont impacter le bon fonctionnement de ces postes.

Nous terminerons ce tour d'horizon de la filière gestion publique en vous rappelant une fois de plus, Monsieur le Président, notre ferme opposition aux expérimentations de caisse sans numéraire pour les postes non désireux d'en faire partie.

La filière fiscale n'est pas en reste.

Les élus FO-DGFIP64 se sont toujours opposés à la création « d'usine à gaz », avez-vous mesuré l'impact du transfert de l'impôt de Lescar au Sip de Pau Nord ?

Pour autant, pouvez-vous nous apporter des précisions sur la suppression à la Trésorerie de Lescar de l'emploi de C ? Vous aviez par le passé et par anticipation déjà supprimé un poste à Lescar.....

Sur la Côte Basque, la fusion des SIPS d'Anglet et de Bayonne semble se réaliser dans des conditions normales. Quelques demandes matérielles restent cependant à réaliser. Les élus FO-DGFIP64 vous demandent d'acter au pv de ce CTL les travaux de réfection des sols prévus pour 2018 .

A priori, il n'en va pas de même pour les SIE . Certains agents d'Anglet « fusionnés » font circuler une pétition sur leur futures conditions de travail. Leurs collègues de Bayonne s'interrogent ?

La question de l'accueil semble être la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Reconnaissons au passage qu'il existe, et la délégation CHS-CT en est témoin, un véritable problème de sécurité si rien n'est fait.

Les fusions conduisent à la réorganisation des méthodes de travail, des groupes à des remises en question engendrant certains mécontentements voire des craintes certaines. Elles ne sont pas indolores et impactent les conditions de travail. Dès lors, il est de la responsabilité du Chef des Services fusionnés et à lui seul d'organiser et de clarifier sa vision du futur service à l'ensemble des agents. Les Adjointes ne peuvent pas tout le temps jouer le rôle de « pompiers », être sur tous les fronts, focaliser les critiques, sauf à y laisser leur santé.

Nous ne souhaitons pas qu'il y ait dans ce département une deuxième médiation lorsque à notre sens une simple réunion générale avec l'ensemble des agents permettrait de déterminer une fois pour toute le « qui fait quoi , comment et dans quelles conditions ».

Sur le règlement intérieur du Centre de Contact, simplement soumis pour information à ce CTL, les élus FO-DGFIP64 dénonceront les amplitudes horaires journalières (jusqu'à 22h00) et le travail le samedi pendant les campagnes déclaratives et d'aviset pourquoi pas non plus faire travailler nos collègues le dimanche !

Sans relation avec le précédent propos et sauf à le cautionner , FO-DGFIP64 dénonce l'absence d'un véritable régime indemnitaire pour ces agents qui sont soumis à des contraintes particulières de travail.

FO-DGFIP64 relève que lors de la création du CDC de Rouen (août 2014) la Direction Générale a su « susciter » un volontariat d'agents expérimentés par un régime indemnitaire adossé à celui du CIS. Force est de constater que les Centres de Contact suivants, intégrés par des jeunes agents n'ont pu bénéficier de ce même régime.

Sur les indicateurs du TBVS nous aimerions connaître, par structures, le nombre de jour maladie, congé longue maladie, longue durée, le nombre de jours de récupération, le nombre de jours EDR . En effet, ces éléments nous paraissent déterminants et révélateurs des conditions de travail de nos collègues.

Enfin, Monsieur le Président, et peut être l'aurez-vous annoncé en préambule de cette séance, ce CTL sera peut être le dernier que vous présiderez. Nous n'avons pas été d'accords sur tous les sujets, mais force est de constater que votre humanisme a grandement contribué à favoriser un dialogue social de qualité dans ce département. Les élus FO-DGFIP64 vous souhaitent le meilleur dans vos futures fonctions de retraité.